**REPUBLIQUE FRANÇAISE** **2025/...**

**MAIRIE DE METZ**

**CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ**

---

**PROJET DE DELIBERATION**

---

**Séance du 27 mars 2025**

**DCM N° 25-03-27-16**

**Objet : Cité Educative 2025 : 1ère programmation.**

La Cité Educative de Metz s'inscrit dans une dynamique forte en faveur des jeunes de 0 à 25 ans résidant dans les Quartiers Prioritaires de la Ville ou scolarisés dans les établissements situés au sein du périmètre de la Cité Educative de Metz. Initialement déployée sur le quartier de Borny, la Cité Educative s'étend désormais aux quartiers de Bellecroix et de La Patrotte Metz-Nord. Cette extension permet de diffuser les actions ayant démontré leur efficacité à Borny et d'innover pour aller encore plus loin dans l'accompagnement des jeunes et de leurs familles.

Les associations locales, engagées dans le soutien éducatif et social, sollicitent la Ville de Metz pour intensifier les initiatives en faveur du langage et de la lecture. Parmi ces actions, l'AFEV propose « Rituels lecture et connexion sans écrans », un projet visant à favoriser la lecture partagée et à interroger le rapport aux écrans, dans l'objectif de renforcer les liens sociaux et de favoriser la pratique de la langue française. Ces actions permettent non seulement un apprentissage ludique et interactif de la lecture, mais aussi une sensibilisation des jeunes et de leurs familles aux dangers potentiels d'une surexposition aux écrans.

Dans cette même perspective, la Cité Educative de Metz s'engage pleinement cette année dans un projet de sensibilisation aux impacts des écrans sur les jeunes enfants et leurs familles. L'objectif est non seulement d'informer sur les risques liés à une surexposition aux écrans dès le plus jeune âge, mais surtout de proposer des alternatives adaptées et accessibles à toutes les familles. Ainsi, une semaine d'actions intitulée « Moins d'écrans, plus de temps » sera organisée en partenariat avec les associations, les établissements scolaires et les institutions locales. Cette semaine sera jalonnée d'ateliers de découverte et de temps d'échanges avec des professionnels de l'enfance, permettant d'apporter des conseils concrets aux familles.

Par ailleurs, la Cité Educative poursuit son engagement dans la lutte contre les discriminations en proposant des formations et des temps d'échanges à destination des acteurs éducatifs. Ces espaces de réflexion sont essentiels pour renforcer les compétences des professionnels et favoriser un climat scolaire et social plus inclusif. Les formations aborderont des thématiques variées, telles que l'égalité des chances, la lutte contre les préjugés et les stéréotypes, ainsi que les moyens d'agir efficacement face aux discriminations rencontrées dans le cadre éducatif.

Dans une démarche de continuité éducative, la Cité Educative souhaite également proposer des temps de vacances éducatifs. Plusieurs associations du territoire développent ainsi des accueils pour enfants et adolescents, combinant accompagnement aux devoirs, ateliers éducatifs et culturels afin d'élargir leurs horizons et de favoriser leur épanouissement. Ces accueils permettront aux jeunes de renforcer leurs compétences académiques tout en développant leur créativité et leur curiosité à travers des activités variées, allant de la musique aux sciences en passant par la découverte du patrimoine local.

Enfin, des actions spécifiques à la parentalité sont mises en place pour accompagner les familles les plus en difficulté. L'objectif est d'apporter des réponses adaptées aux problématiques qu'elles rencontrent, mais aussi de renforcer les liens avec les établissements scolaires et les structures environnantes afin de construire un accompagnement global et cohérent. Des ateliers de soutien à la parentalité, des permanences d'écoute et des espaces de dialogue entre parents et professionnels sont développés pour répondre aux besoins spécifiques des familles.

À travers ces engagements et ces nouvelles actions, la Cité Educative de Metz continue à œuvrer pour la réussite et l'épanouissement de la jeunesse en mobilisant l'ensemble des acteurs éducatifs, sociaux et culturels du territoire. Son ambition est d'offrir à chaque jeune les conditions optimales pour réussir, en s'appuyant sur une collaboration étroite entre les institutions, les associations et les familles, dans un esprit de co-construction et d'innovation éducative.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

**L**es Commissions compétentes entendues,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment pris en ses articles L1611-4 et L2541-12,
**VU** la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations,
**VU** les demandes de subventions formulées auprès de la Ville de Metz par les associations partenaires de la Cité Éducative,
**VU** les avenants et conventions d'objectifs et de moyens liant la Ville de Metz et les associations partenaires de la Cité Éducative,

**CONSIDERANT** la volonté de la Ville de Metz de soutenir les actions éducatives en direction de la jeunesse, d'encourager le développement du lien social, de favoriser l'animation des quartiers,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**

**DECIDE :**

- **D'APPROUVER** et de participer pour une dépense de 109 359 € au financement des actions aux associations suivantes :

| | |
|---|---|
| AFEV | |
| . Rituels de lecture | 5 500 € |
| APSIS-EMERGENCE | |
| . Chargé d'accompagnement éducatif | 10 000 € |
| . Itinéraire bis | 4 425 € |
| CASSIS | |
| . Je nage seul | 3 150 € |
| . Olympiades | 3 550 € |
| COLLEGE DES HAUTS DE BLEMONT | |
| . Les fonds de la Cité Educative | 7 000 € |
| CYRAMOTS | |
| . Les étincelles découvertes | 1 000 € |
| EPE | |
| . Parentalité et santé, le temps de l'accompagnement | 2 000 € |
| KAIROS | |
| . Chargé d'accompagnement éducatif | 10 000 € |
| . Vacances apprenantes | 4 000 € |
| LA RELEVE | |
| . Ateliers apprentissage de l'anglais | 4 250 € |
| . Découverte des métiers et des entreprises de la tech | 3 500 € |
| METZ EN SCENE | |
| . Le Labo des vacances | 5 000 € |
| . Le conseil des petits programmateurs | 3 500 € |
| MJC BORNY | |
| . ADAJ | 14 879 € |
| . Club science | 4 260 € |
| . Création 3D | 5 165 € |
| MRAP | |
| . Prévenir les discriminations, agir pour l'égalité | 350 € |
| PEP LOR'EST | |
| . Des vacances pour apprendre | 10 000 € |
| . Ateliers éducatifs du mercredi | 2 145 € |
| SDOM 57 | |
| . Ici on joue | 1 180 € |
| . Ma famille et les écrans | 1 705 € |
| S'ORIENTER PAR L'EXPERIENCE | |
| Orientation 4ème SEGPA | 2 800 € |

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes pièces contractuelles correspondant au présent rapport.

- **DE SOLLICITER** les subventions auxquelles la Ville peut prétendre.

Service à l'origine de la DCM : Cellule de gestion Pôle Jeunesse, vie associative et politique de la ville
Commissions : Commission Cohésion Sociale
Référence nomenclature «ACTES» : 7.5 Subventions